

Motion

Modalités du travail d'évaluation

La section 40 considère qu'un choix de publications (trois à cinq) estimées comme les plus représentatives de sa production par un candidat à une promotion ou à un concours devrait être joint à son dossier afin de permettre un examen satisfaisant de sa candidature. Ces publications pourraient être numérisées/dématérialisées dans la mesure du possible.

Elle demande en conséquence au SGCN d'étudier la possibilité de la communication à la section de ce choix de publications des candidats.

Christophe Jaffrelot
Président de la section 40

Motion adoptée le 26 novembre 2012
20 votants : 19 oui, 1 abstention, 0 non

Destinataires :

- Monsieur Alain FUCHS, Président du CNRS
- Monsieur Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'INSHS